



Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des Transports

Paris, le lundi 24 janvier 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Développement du transport aérien de demain : La filière aéronautique française présente ses premiers travaux à Thierry MARIANI

Thierry MARIANI, secrétaire d'Etat chargé des Transports, a présidé lundi 24 janvier la deuxième réunion du Grand Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile (CORAC).

La communauté aéronautique française (industriels, compagnies aériennes, aéroports, centre de recherche, DGAC) a présenté au secrétaire d'Etat ses premiers travaux pour développer le transport aérien de demain, réalisés sous l'égide du CORAC :

- définition d'un programme de démonstration technologique d'une ampleur inédite : les premiers projets consacrés aux matériaux composites et aux nouveaux moteurs d'avion ont été proposés à l'étude du programme d'investissements d'avenir
- élaboration de projets de recherche destinés à mieux comprendre les interactions complexes entre le transport aérien et l'environnement
- mise en place d'un réseau de veille consacré aux activités de recherche aéronautique pour mieux positionner la recherche française.

« Les projets qui m'ont été présentés aujourd'hui s'inscrivent pleinement dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement de concevoir les aéronefs verts de demain. Notre objectif est de permettre au transport aérien de se développer en diminuant son impact environnemental, notamment pour faire face au défi climatique » a déclaré Thierry MARIANI à l'issue de la réunion.

Lors de cette rencontre, le secrétaire d'Etat a confié à Marc VENTRE (directeur général adjoint du groupe Safran, branche Propulsion) la présidence du comité de pilotage du CORAC pour une durée de deux ans. Il succède à Fabrice BREGIER (directeur général délégué d'Airbus) dont le mandat est arrivé à son terme.

La prochaine réunion plénière du grand CORAC devrait se tenir en juin 2011, à l'occasion du salon international de l'Air et de l'Espace du Bourget.

Le CORAC a été créé en juillet 2008 dans le cadre du « Grenelle de l'Environnement ». Sa feuille de route technologique pour la recherche aéronautique, constitue la base de la mise en œuvre d'une stratégie de recherche ambitieuse et coordonnée autour d'objectifs de maîtrise de l'empreinte environnementale du transport aérien, à l'horizon 2020.

Contacts presse :

Cabinet de Thierry Mariani : Marion LAMURE
DGAC : Eric HERAUD

01 40 81 71 66
01 58 09 43 90